



Baromètre Coopération et solidarité internationale en Centre-Val de Loire EDITO

C'est avec grand plaisir et fierté que notre réseau Centraider publie ce premier baromètre de la coopération et de la solidarité internationale en région Centre Val de Loire.

C'est un travail titanesque sur un temps long de relevé de données et de classification qui a été nécessaire et qui montre la grande diversité des actrices et acteurs de notre région, diversité dans leurs typologies, mais aussi dans leurs pays d'intervention, dans les thématiques couvertes et enfin les ODD dans lesquelles elles s'inscrivent.

Ce panorama est évolutif, il permet d'avoir une image à un instant « T » bien sûr mais aussi, avec le temps, il nous donnera les grandes tendances et les évolutions des structures engagées dans la coopération et la solidarité internationale. C'est un témoin de l'engagement fort de notre territoire afin de proposer une vie prospère et épanouissante aux femmes et aux hommes de notre planète.

Ce document nous permet d'être au plus proche de la réalité des acteurs de notre région Centre-Val de Loire, il en devient un outil afin que nous-mêmes, en tant que réseau régional, nous puissions être force de proposition pour accompagner les structures dans leurs attentes pour qu'elles soient efficientes dans leurs actions et leurs projets. C'est également un outil pour les collectivités afin de développer une politique publique.

Ce travail s'inscrit dans notre mission d'observatoire, un lieu ressource, d'informations de la coopération et de la solidarité internationale en Région Centre-Val de Loire.

Je remercie celles et ceux qui ont permis à la réalisation de ce document. Les salariés de Centraider et Sylvain Colmet-Daage et Jean-Martial Bonis Charancle qui ont travaillé sur les modèles socio-économiques des associations de solidarité internationale. Enfin, je remercie nos partenaires, notre soutien de toujours la région Centre-Val de Loire, l'Agence Française de Développement et la Conférence Interrégionale des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (CIRRMA).

Renaud METTRE

Président de Centraider Conseiller départemental du Cher Maire adjoint aux sports à la ville de Bourges

LA COOPÉRATION ET LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN 2022 EN CENTRE-VAL DE LOIRE

Centraider, réseau régional multi-acteurs pour la coopération et la solidarité internationale en Centre-Val de Loire, a vocation à renforcer l'implication et à améliorer la qualité des actions menées à l'international et au niveau local dans tous les champs de la coopération et de la solidarité en faveur des Objectifs de Développement Durable. Composé d'associations, de collectivités, d'établissements publics et d'entreprises, Centraider articule son action autour de 5 grandes missions :

- Le partage de connaissances : collecte des données, la production d'analyses, la diffusion des connaissances et la valorisation des acteurs et des pratiques;
- L'animation territoriale autour de la coopération et la solidarité internationale : mise en réseau, rencontres, campagnes citoyennes;
- L'accompagnement des initiatives territoriales: formations, accompagnement individualisé, coordination de programmes;
- La mobilité internationale et l'engagement des jeunes : volontariat, éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale ;
- L'internationalisation des territoires et des collectivités: appui et relais des politiques publiques liées à la coopération et la solidarité internationale.

Ce premier baromètre régional a pour objectif de donner à voir la diversité du secteur de la coopération et de la solidarité internationale en Centre-Val de Loire, tant en termes de nombre et de typologie d'acteurs que de pays et thématiques couvertes. Il a également pour ambition de donner une meilleure visibilité des acteurs et de leurs initiatives. Le baromètre se découpe en deux parties.

Un état des lieux des dynamiques menées par les acteurs locaux dans le champ de la coopération et de la solidarité internationale

Les données sont issues de l'annuaire des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale disponible sur le site centraider.org. Deux modalités de collectes sont réalisées :

- La première se base sur des données déclaratives puisque chaque organisation a la possibilité d'actualiser ses informations dans l'annuaire;
- La seconde est réalisée directement par Centraider à travers : des campagnes de référencement, la veille informative, la collecte et le traitement des rapports de partenaires techniques et financiers en région et au niveau national (Conseil régional, conseils départementaux, Agence des micro-projets, pS-Eau).

Une étude des modèles socio-économique des associations de solidarité internationale

Les associations représentent la plus grande part des organisations actives dans le champ de la solidarité internationale en région Centre-Val de Loire. En 2022, une étude sur leurs modèles socio-économiques a été commanditée par Centraider et réalisée par Sylvain Colmet-Daage et Jean-Martial Bonis Charancle dans l'objectif de mieux connaître leurs modalités de fonctionnement et d'analyser leurs évolutions.

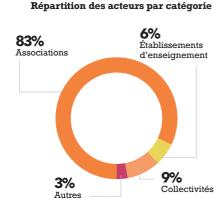
Les résultats présentés se basent sur une enquête par questionnaire auprès de 131 répondants et par le biais de 26 entretiens.

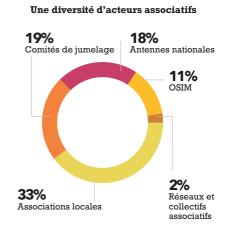
Ce baromètre ne vise pas l'exhaustivité mais tente de faire une photographie des tendances en région.

TYPOLOGIE DES ACTEURS EN RÉGION

Un tissu associatif fortement mobilisé

Parmi les 989 organisations recensées, les associations représentent la plus grande part (83%). Parmi elles, une plus forte proportion d'associations sont nées sur le territoire (associations locales), on retrouve ensuite une part quasi égale des comités de jumelages et des représentations d'associations nationales. Néanmoins, les réseaux, permettant de faciliter l'interconnaissance et la mutualisation, sont peu présents dans le champ de la solidarité internationale en région Centre-Val de Loire.



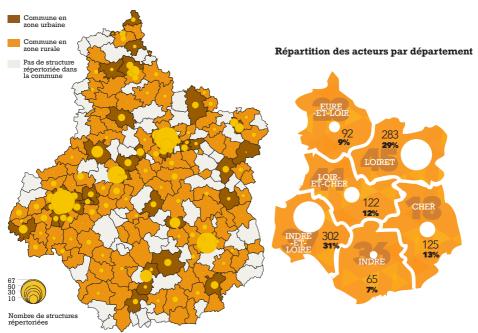


RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE EN CENTRE-VAL DE LOIRE

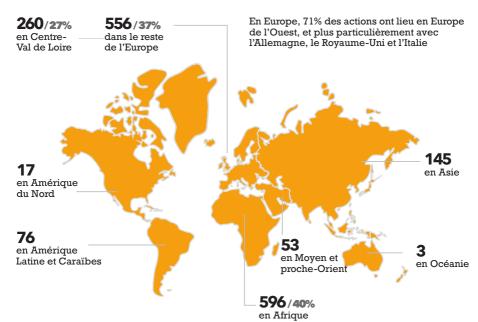
Si l'Indre-et-Loire et le Loiret sont les 2 départements où l'on retrouve la plus forte proportion d'acteurs, au sein des départements, une proportion plus importante des organisations investies à l'international se situent dans les agglomérations et métropoles. Dans le Cher, la moitié des organisations sont basées dans la communauté d'agglomération Bourges +, en Indre-et-Loire, 64% des organisations

sont concentrées dans la métropole de Tours et dans le Loiret, 72% des organisations sont situées dans la métropole d'Orléans et l'agglomération de Montargis. A l'échelle régionale, près de 3/4 des organisations se situent en zone urbaine, territoires concentrant les services, les organisations administratives et près de la moitié de la population de la région.

Concentration des acteurs zone rurale/urbaine au sein des départements



RÉPARTITION DES ZONES GÉOGRAPHIQUES D'INTERVENTION DES ACTEURS



Top 10 des pays d'intervention		
1	Allemagne	159
2	Burkina Faso	86
3	Sénégal	76
4	Royaume-Uni	75
5	Mali	58
6	Madagascar	52
7	Italie	47
8	Bénin	45
9	Maroc	45
10	Pologne	45

En Afrique, 59% des actions ont lieu en Afrique de l'Ouest et particulièrement avec le Burkina Faso, Sénégal, Mali et le Bénin

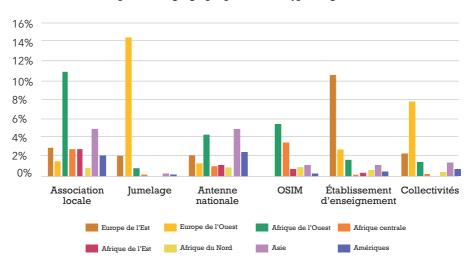
Les acteurs de la région collaborent avec les organisations de 16/19 des pays prioritaires de l'aide publique au développement de la France. Leurs actions représentent un tiers de la totalité des interventions déclarées.

Les modalités d'intervention

70% des acteurs entretiennent des relations en direction d'un seul pays. A ce titre, les organisations de la région interviennent en moyenne dans 1,8 pays.

Les relations avec certaines zones géographiques sont spécifiques en fonction de la nature des organisations et de leur origine. Par exemple, les comités de jumelages sont beaucoup plus nombreux à entretenir des relations avec les pays européens alors que les associations locales interviennent avant tout en Afrique de l'Ouest.

Principale zones géographiques selon le type d'organisation

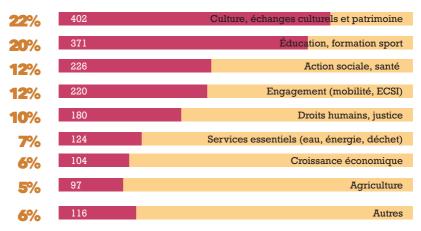


La solidarité internationale en région

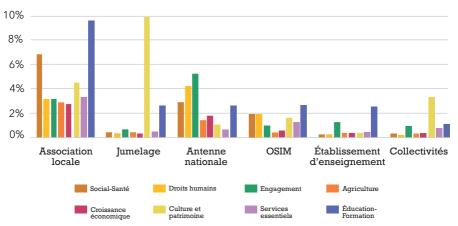
Parmi les 27% des acteurs menant des actions de solidarité internationale en région Centre-Val de Loire, 17% n'ont aucune action à l'étranger. Outre l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, on retrouve également les actions en direction des migrants ou encore de défense des droits.

RÉPARTITION DES DOMAINES D'INTERVENTIONS DES ACTEURS

Les actions dans le champ des échanges culturels, de la culture et du patrimoine, ainsi que dans le domaine de l'éducation et de la formation, sont les 2 principaux secteurs d'intervention des acteurs en région. La forte proportion du domaine de la culture et du patrimoine s'explique en partie par les actions des comités de jumelage dans ce secteur.



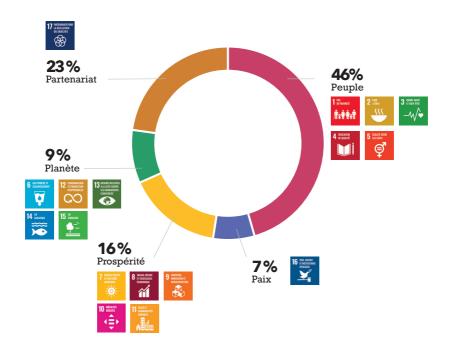
Secteurs d'interventions selon les principaux types d'organisations



L'ENGAGEMENT DES ACTEURS EN FAVEUR DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par l'Organisation des Nations unies en 2015. Les « 5 P » (Peuple, Prospérité, Planète, Paix, Partenariat) constituent les 5 domaines clés du programme mondial du développement durable permettant de faciliter la lecture des ODD. Des cibles à atteindre sont associées à chaque objectif en vue d'éradiquer la pauvreté, protéger la planète, garantir la prospérité pour tous à l'horizon 2030.

A travers leurs actions et projets, les structures du Centre-Val de Loire agissent à leur échelle en faveur des Objectifs de Développement Durable. En région Centre-Val de Loire, pour près de la moitié des acteurs (46%), ils agissent avant tout afin d'éliminer la pauvreté et la faim sous toutes leurs formes.

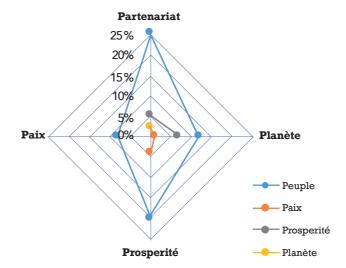


Interdépendances des actions en faveur des Objectifs du Développement Durable

Les Objectifs du Développement Durable sont interdépendants et s'influent entre eux. Par exemple, une amélioration de la santé ou encore un meilleur accès à l'énergie des jeunes aura un effet positif sur leurs capacités scolaires, etc.

Selon ce principe d'interdépendance

des ODD, les acteurs de la région agissant afin d'éliminer la pauvreté et la faim sous toutes leurs formes (Peuple), le font systématiquement en mobilisant des partenariats (25%) et pour 20% d'entre eux, pour permettre de mener une vie prospère et épanouissante.



Peuple: Eliminer la pauvreté et la faim sous toutes leurs formes et partout dans le monde et assurer la dignité de tous les êtres humains et l'égalité pour tous

Prospérité: Permettre à tous les être humains de mener une vie prospère et épanouissante en harmonie avec la nature

Paix : Promouvoir l'avènement des sociétés pacifiques, justes et inclusives

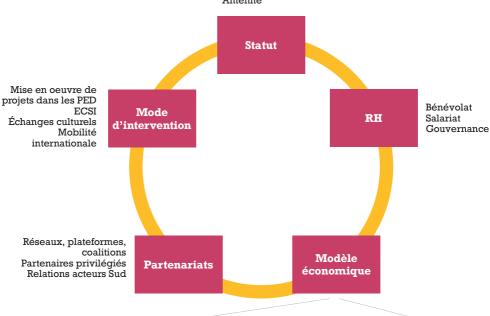
Partenariat : Mobiliser les moyens nécessaires à la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement durable

Planète: Protéger les ressources naturelles de la planète et lutter contre les changements climatiques pour les générations à venir

MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN CENTRE-VAL DE LOIRE

Dimensions principales des modèles socio-économiques des ASI

Association locale Comité de jumelage OSIM (Organisation de solidarité internationale issue de la migration) Antenne



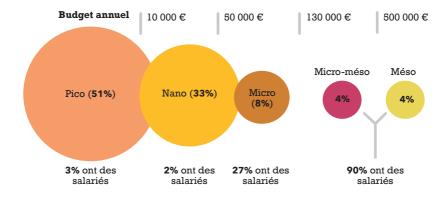
Budget		
Catégorie	Budget	
Pico	Moins de 10 000€	
Nano	Entre 10 000 € et 50 000€	
Micro	Entre 50 000 € et 130 000€	
Méso	Plus de 130 000€	

Subventions publiques		
Cotisations, abonnements		
Prestations de services, activités lucratives		
Générosité du public (dons, legs)		
Entreprises privées, fondations		

51%

des associations de solidarité internationale de la région ont un budget annuel inférieur à $10~000~\rm €$ et 85% un budget inférieur à $50~000~\rm €$.

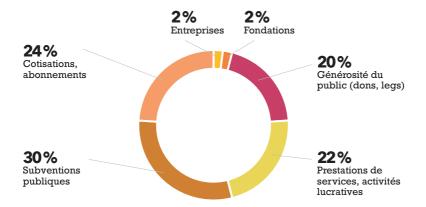
Le lien entre budget et présence de salariés est net. Le salariat apparait dans les organisations qui ont plus de 50 000 €. Cependant il ne se systématise que lorsque le budget annuel dépasse 130 000 euros.



En moyenne, les comités de jumelage ont des budgets de l'ordre de 10 000 \in , les OSIM de l'ordre de 13 000 \in , les associations locales de l'ordre de 40 000 \in et les antennes d'association nationale de l'ordre de 140 000 \in .



du budget des associations de solidarité internationale de la région provient de 4 grands types de ressources ayant un poids comparable



La part des financements provenant d'entreprises et de fondations est faible.

Les organisations dont le budget est supérieur à 130 000 € sollicitent davantage de subventions d'origine publique, tandis que les organisations dont le budget est inférieur à 10 000 € dépendent davantage des cotisations et abonnements.

Répondre à des appels à projets fait partie du modèle économique de la moitié des ASI. Les appels à projets auxquels les ASI répondent le plus souvent sont ceux du Conseil Régional et des Conseils Départementaux. La Région apparaît comme un financeur de proximité relativement bienveillant. Tels qu'ils sont (avec des montants maximums peu élevés), les financements accessibles aux ASI de la région favorisent le maintien d'une diversité plus que l'émergence de « champions ».

Des modèles économiques résilients : 75% des organisations répondantes considèrent que leur modèle économique est aussi solide (46%) ou plus solide (29%) qu'il y a 5 ans.

Cela laisse tout de même un quart d'organisations qui se considèrent moins solides qu'il y a 5 ans. Les comités de jumelage semblent particulièrement fragiles, aucun comité ne se considère plus solide qu'il y a 5 ans.

Boucler le budget reste la contrainte principale pour 47% des répondants. Le manque de visibilité et de reconnaissance est identifié comme un frein plus important que l'éligibilité ou la capacité à préparer des dossiers de projets.

LES RESSOURCES HUMAINES ET LA GOUVERNANCE DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

89%

des associations de solidarité internationale n'ont pas de salariés et ce sont des bénévoles qui assurent l'ensemble des activités techniques, administratives, de gestion et de communication. Des bénévoles précieux mais rares.

Les associations de la région ont en moyenne 18 bénévoles dont 10 réguliers mais 55% des ASI ont moins de 5 bénévoles réguliers.

Le nombre moyen de bénévoles augmente avec le budget mais ne dépasse la quarantaine que pour les associations dont le budget est supérieur à 130 000 €/an. Les associations locales, les OSIM et les comités de jumelages ont en moyenne 7 bénévoles réguliers alors que les antennes d'associations nationales peuvent compter sur une moyenne de 24 bénévoles réguliers.

L'engagement de citoyens bénévoles dans les associations de solidarité internationale tend à diminuer et le renouvellement des bénévoles devient le souci majeur des associations, avant même le financement.

71%

des associations disent rencontrer des difficultés pour mobiliser de nouveaux bénévoles.

73%

place la mobilisation de bénévoles dans les 3 contraintes principales pour les prochaines années.

53%

des associations de solidarité internationale affirment que la mobilisation de bénévoles est la première contraintes alors que le financement ne l'est que pour 15%.

La problématique du vieillissement des bénévoles est générale et touche toutes les ASI indépendamment de leur type, leur budget ou leur secteur d'intervention. Beaucoup de fondateurs et présidents d'associations ont plus de 70 ans et sont encore très actifs mais ne savent pas qui va les remplacer.

Cependant, malgré l'omniprésence de cette contrainte, très peu d'associations ont mis en place de véritable stratégie et plans d'actions pour mobiliser de nouveaux bénévoles. Les actions de communication sont généralement centrées sur les activités réalisées et rarement destinées spécifiquement à la recherche de bénévoles. La place donnée aux jeunes dans les associations est également souvent questionnée et considérée comme un frein à leur engagement.

Parmi les ASI qui n'ont pas de salarié (89% de l'échantillon), seulement 9% envisagent d'en recruter alors que 72% ne l'envisagent pas et que 19% hésitent.

Les 3 raisons principales pour ne pas recruter sont :

- Le manque de moyens financiers : 45%
- Le fait que le volume d'activité ne le justifie pas : 43%
- Le souhait de rester une association de bénévoles : 43 %

Les OSIM sont la catégorie d'ASI qui exprime le plus fortement l'ambition d'avoir un salarié : 23% envisagent de recruter un salarié et 54 % placent le recrutement de salariés dans les 3 principaux défis à relever.

C'est dans les associations locales que le souhait de rester une organisation de bénévoles est le plus fort (52%) alors que la question financière est citée comme l'obstacle maieur dans les autres types.

Le recours aux dispositifs de renforcement des RH (stagiaires, mécénat de compétence, VSI, Cap asso) est encore rare (5 à 10% des ASI) et concerne surtout les ASI dont le budget dépasse 50 000 euros.

On note que le dispositif Cap Asso du Conseil régional, n'est utilisé que par 47% des ASI qui ont des salariés.

En matière de gouvernance, les ASI sont globalement satisfaites et 90% considèrent que leur conseil d'administration rempli son rôle. Il y a néanmoins une préoccupation forte pour le renouvellement du CA (45%) et surtout du président (56%)

En matière de communication, 60% des ASI ont une personne responsable pour cela, mais même si elles disposent d'outils de communication numériques, les ASI reconnaissent qu'elles sont globalement peu actives pour les mettre à jour (56% sont pas ou peu actives).

LES PARTENARIATS

57% des répondants déclarent être membre de structures collectives. Dans presque un cas sur deux, les organisations qui ne sont pas membres d'une structure collective n'en connaissent pas. Il semble donc exister un groupe important d'organisations qui opère de manière isolée du reste des ASI, en n'étant ni membre de collectifs, ni proche d'autres ASI.

La participation à des dynamiques collectives (réseaux, coalitions, collectifs, etc.) augmente avec le budget. La totalité des plus importantes organisations de l'échantillon est membre d'au moins un collectif. Ces structures collectives sont surtout régionales.

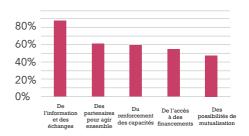
Les acteurs de l'ECSI sont plus fréquemment membres de dynamiques collectives (73%), notamment au travers de leur participation à des campagnes nationales comme le Festival des solidarités

Les ASI de la région qui sont membres de dynamiques collectives cherchent surtout de l'information et des échanges, des partenaires, du renforcement des capacités, de l'accès à des financements et des possibilités de mutualisation. Les ASI ont peu d'attentes en ce qui concerne leur représentation par les collectifs auxquelles elles appartiennent.

43% des répondants de l'enquête déclarent s'appuyer sur des partenaires privilégiés. Ces partenaires sont en majorité ceux des projets, notamment sur le terrain. Viennent ensuite des organisations proches avec lesquelles des échanges ont lieu. Les partenaires privilégiés sont plus rarement des partenaires d'ECSI, de collecte de fonds ou avec lesquels des équipements ou des prestations sont mutualisés.

Un groupe d'ASI a un niveau d'appréciation particulièrement élevé des partenariats privilégiés sur lesquels ils s'appuient pour progresser. Les répondants de ce groupe sont également satisfaits des apports des dynamiques collectives. Il s'agit d'un groupe dont les membres semblent miser beaucoup sur les partenariats, qu'ils soient collectifs ou bilatéraux.

Les attentes vis-à-vis des partenariats



LES TRAJECTOIRES

COVID, une crise surmontée par la majorité des associations de solidarité internationale



Les organisations disposant d'un budget supérieur à 50 000 € ont été plus nombreuses à réussir à s'adapter.

Les principales difficultés en lien avec la pandémie ont été la mise en œuvre des activités et les restrictions aux déplacements internationaux.

Les organisations ayant des activités en France, d'ECSI notamment, et des activités en lien avec la mobilité ont été les plus touchées dans la mise en œuvre de leurs activités. Les organisations actives à travers des projets de développement ont été finalement moins gênées dans la mise en œuvre de leurs activités, du fait d'un fonctionnement en partenariat avec des acteurs locaux sur place, avec lesquels il a été possible de travailler à distance.

Les petites organisations ont été plus affectées sur le plan financier, en lien direct avec leur modèle économique souvent très dépendant d'une collecte de fonds se réalisant lors d'événements en présentiel. Les organisations ayant plus de subventions publiques ont quant à elles bénéficié de la souplesse de leurs financeurs au début de la pandémie.

90% des organisations n'ont pas demandé d'aides pour faire face à la crise Covid. La plupart des organisations de la région ne connaissait pas ces dispositifs ou ceux-ci leur ont semblé hors de portée. Mêmes les organisations de plus grande taille ont demandé/obtenu des aides dans seulement un tiers des cas.

Pour presque la moitié des ASI, la situation des ASI s'est améliorée au cours des dernières années. Il y a cependant un quart des ASI dont la situation s'est dégradée.



des associations de solidarité internationale pensent que leur situation s'est améliorée au cours des dernières années

73% considèrent que leur situation est soit inchangée, soit améliorée

Parmi les organisations avec une amélioration au-dessus de la moyenne, on trouve les organisations dont le mode d'intervention principal est l'ECSI (64%), les OSIM (67%) et les organisations ayant un budget de plus de 130 000 € (90%).

Malgré cette résilience, un niveau élevé d'inquiétude. Il y a plus d'organisations « inquiètes » (54%) que d'organisations confiantes (46%). 16% des organisations sont très inquiètes.

Les organisations confiantes ont une bonne visibilité en ce qui concerne l'engagement des bénévoles et les perspectives d'action. Les inquiètes mettent en avant un contexte de nuages noirs avec des perspectives de la solidarité internationale et des conditions de l'action dans des pays difficiles en nombre croissant. Les plus inquiètes mettent en avant les enjeux de mobilisation des bénévoles, de vieillissement et d'attrait de leurs organisations.

Cette relative inquiétude se retrouve dans les ambitions exprimées pour les prochaines années.

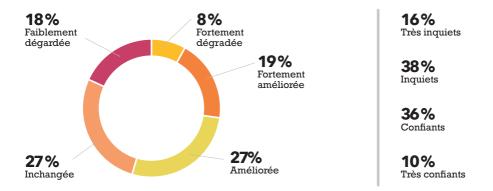
La moitié des ASI souhaitent avant tout conserver leurs acquis et ne pas décliner, et seulement 60% souhaitent croître d'une manière ou d'une autre.

Celles dont la situation s'est le plus dégradée

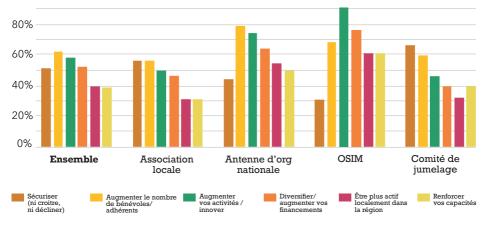
- Les comités de jumelage
- Celles qui ont surtout des activités d'échanges culturels
- Celles qui s'appuient sur un nombre réduit de bénévoles

Celles qui ont le plus amélioré leur situation

- Celles qui font beaucoup d'FCSI
- Celles qui ont des salariés
- Celles qui ont des plus gros budgets



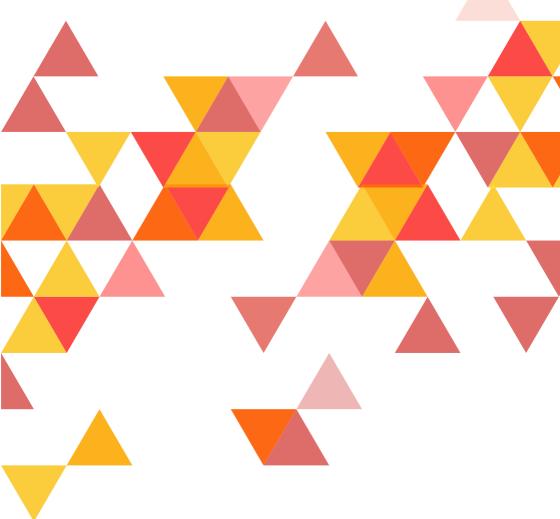
Ambitions des associations de solidarité internationale pour les 3 prochaines années



Les OSIM sont les plus dynamiques. Elles veulent, à plus de 90%, augmenter leurs activités et souhaitent également augmenter leurs financements, leur nombre d'adhérents et de bénévoles, etc.

Les antennes d'associations nationales et, plus généralement les associations dont le budget est supérieur à 130.000€, sont également dans une dynamique de croissance avec une priorité donnée à la recherche de nouveaux adhérents.

Les moins dynamiques sont les comités de jumelage qui aimeraient surtout ne pas décliner, trouver de nouveaux bénévoles mais sont moins de la moitié à vouloir augmenter leurs activités ou leurs financements.



Retrouvez l'état des lieux de 10 régions françaises sur la coopération et la solidarité internationales et le rapport complet de l'étude sur les modèles socioéconomiques des associations sur le site internet centraider.org.

Tél.: 02.54.80.23.09 contact@centraider.org

140 Faubourg Chartrain 41100 Vendôme

centraider.org















